

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2014

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1670)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 616

présenté par
M. Goldberg

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 66, substituer au mot :

« dispositions »

le mot :

« stipulations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.